

Donnez vie à votre projet !

Petit guide de la passation
de marchés de services
en architecture et en ingénierie



La SIA Vaud vous accompagne
tout au long de votre projet !

Nous contacter :
SIA, Société Suisse des Ingénieurs
et des Architectes – Section Vaud
Avenue de Rumine 6, 1005 Lausanne
T +41 (0)21 646 34 21 | concours@vd.sia.ch

Bases légales
www.vd.ch/themes/economie/marches-publics/cadre-legal

www.vd.sia.ch

sia

BSA
FAS
Bund Schweizer Architekten
Fédération des Architectes Suisses
Federazione Architetti Svizzeri
FAS Romandie

canton de
vaud

**Votre projet nécessite-t-il
un concours ? Vous souhaitez des
variantes qui ouvrent diverses
possibilités ? Vous voulez comparer
les prix pour des prestations définies ?
La complexité et les multiples
contraintes de votre projet nécessitent
de choisir la bonne méthode pour
atteindre les objectifs souhaités.
Ceci tout en respectant le cadre légal.**

**Ce petit guide vous facilite la vie !
Il vous présente les différentes
procédures de mise en concurrence
avec des informations simplifiées
et concrètes pour leur application.
Attribuer un mandat, choisir un
mandataire, c'est surtout donner
vie à votre projet.**

Pourquoi êtes-vous concerné ?

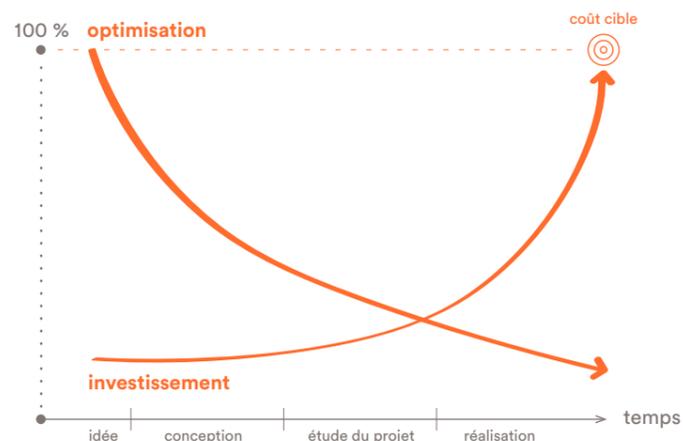
Dans le Canton de Vaud, la rareté du territoire, la densité, les exigences et la complexité de la construction sont élevées. Que vous soyez responsable du développement dans votre commune, ou gérant immobilier dans une grande entreprise, chaque projet est unique et présente des exigences particulières. Il n'y a pas de solution standard. De même, sélectionner un prestataire sur des bases purement économiques est rarement satisfaisant. Les formes de mise en concurrence telles que le concours ou les mandats d'étude parallèles permettent en ce sens de comparer des variantes afin de choisir la meilleure solution sur des critères de qualité, de fonctionnalité, de durabilité et de rentabilité.

Un concours, est-ce que c'est cher ?

L'organisation d'un concours SIA 142 coûte 1 à 2 % du coût global de la construction. Cet investissement offre un choix parmi plusieurs projets. Cette comparaison permet de choisir la solution optimale et d'éviter ainsi des surcoûts ultérieurs. L'expérience montre aussi que la mise en concours facilite l'acceptation du projet et réduit la durée de l'ensemble de la procédure. C'est donc – à terme – une source majeure d'économie.

Quelle forme de mise en concurrence choisir ?

Sur la durée de vie entière d'un ouvrage, le coût des études est minime par rapport aux frais qu'il générera par la suite. En même temps, sa conception a un effet de levier important sur les coûts de construction, de fonctionnement, d'entretien et de démolition ultérieurs. La forme de mise en concurrence la plus adéquate est donc celle qui aboutit au choix de la meilleure solution pour un besoin défini.



Le concours SIA 142 ou les mandats d'étude parallèles SIA 143 sont adaptés lors de la recherche de solutions de projets. L'appel d'offres SIA 144 est basé sur la recherche de prestations ou de conditions de prestations.

Concours ou mandats d'étude parallèles (MEP) ?

Le concours SIA 142 est la forme éprouvée la plus appropriée pour trouver le projet qui répond de la manière la plus adéquate à un programme donné, tout en offrant un grand nombre de solutions. Elle se déroule sous le couvert de l'anonymat. Les mandats d'étude parallèles SIA 143 sont adaptés lorsque la recherche de solutions doit répondre à un programme complexe et si le cahier des charges ne peut être préalablement défini de manière précise. Ils ne sont pas anonymes et font appel à un choix restreint de solutions.

Concours ou MEP, dans le fond, quel intérêt ?

Ces deux formes de mise en concurrence ont de multiples intérêts. Elles apportent la meilleure solution à votre projet et garantissent de ce fait sa qualité et sa durabilité. Pour le grand public, elles assurent la transparence du concept et la crédibilité du processus de sélection du professionnel. Elles placent les architectes ou les ingénieurs sur un pied d'égalité, accordant les mêmes chances à chacun. De plus, elles donnent à votre projet une visibilité et un rayonnement accrus. Au-delà de tous ces avantages, par l'émulation qu'elles créent, elles apportent également une valeur ajoutée en élevant le niveau de la prestation de l'ensemble des professionnels qui y participent.

SIA 143

Viaduc sur l'A9 à Rennaz Service des routes du canton de Vaud (MO)



MEP 2006 | Réalisation 2010-2012 | Budget CHF 12'500'000.- | Ingénieurs INGPHI SA
Photo © Yves André

SIA 142

Parc public du Reposoir à Nyon Ville de Nyon (MO)



Concours 2009 | Réalisation 2017 | Budget CHF 5'000'000.- | Arch.-Paysagistes Hüsler & Associés
Image © Hüsler & Associés

SIA 143

Fondation Saint-George à Yverdon-les-Bains Fondation Saint-George (MO)



MEP 2012 | Réalisation 2013-2015 | Budget CHF 7'000'000.- | Architectes Stähelin
Image © Stähelin

SIA 142

Foyer Petit Maître à Yverdon-les-Bains Fondation Petit Maître (MO)



Concours 2011 | Réalisation 2015 | Budget CHF 5'000'000.- | Architectes Translocal
Photo © Translocal

« Les concours d'architecture sont une opportunité autant pour l'architecte, qui peut exercer son savoir-faire, que pour l'État, qui peut en bénéficier par ses commandes. »

Pascal Broulis
Conseiller d'État, Vaud

« Pour le maître d'ouvrage, le concours ouvert offre un nombre de projets et une diversité de partis uniques et imbattables au niveau économique. »

Thierry Genoud
Municipal à Gland

« La fiabilité et l'efficacité d'une mise en concurrence reposent sur la clarté des règles et la transparence du processus pour tous les participants. Particulièrement pour les marchés publics. »

Nuria Gorrite
Conseillère d'Etat, Vaud

« Les concours associant les ingénieurs et les architectes exigent une coordination des mandataires dès le début des études. Ils facilitent le développement et l'exécution du projet. »

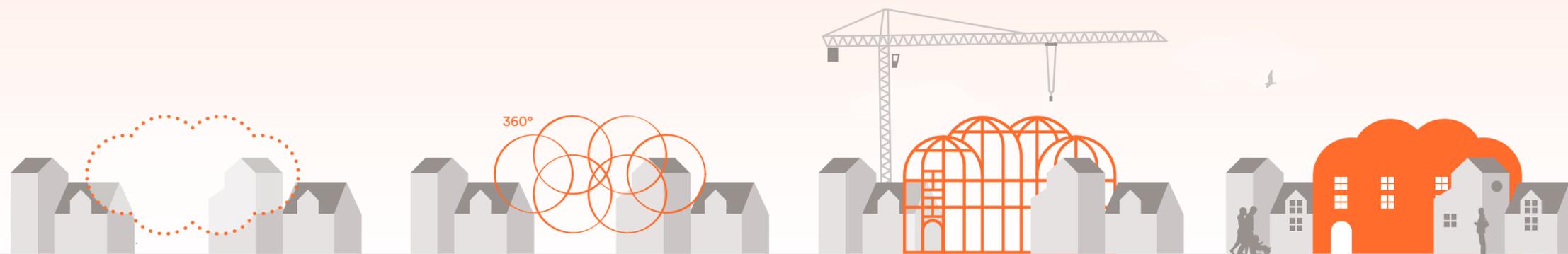
Corinne Ingold
Syndique de Villeneuve

« Suivant le type de demande, les mises en concurrence SIA 142, 143 et 144 sont autant d'outils qui permettent de trouver la bonne procédure pour les mandataires et le maître de l'ouvrage. »

Claude Uldry
Municipal à Nyon

« Le concours d'architecture est un bien culturel depuis plus de 150 ans. Une particularité suisse enviable d'ailleurs ! Il révèle notre savoir faire architectural. Il a fait de la Suisse un haut lieu de l'architecture, il faudrait l'inscrire au patrimoine culturel immatériel ! »

Emmanuel Ventura
Architecte cantonal, Vaud



Études préliminaires
Analyse du besoin | Cahier des charges

Avant-projet
Recherche de solutions

Projet
Optimisation, vérification

Appel d'offres
Préparation de la réalisation

Exécution
Réalisation des travaux

Exploitation

La SIA vous aide à mettre en place la procédure adaptée à vos besoins, au moment opportun !

Vous n'avez pas de projet
Vous cherchez la meilleure **SOLUTION**

Vous avez déjà un projet
Vous cherchez la meilleure **PRESTATION**

CONCOURS

APPEL D'OFFRES

Choisir la meilleure procédure pour votre projet, c'est **garantir son exploitation optimale** sur des décennies !

sia
142

Si le cahier des charges est déjà établi
Concours d'idées ou de projets

sia
143

Si le cahier des charges n'est pas établi
Mandats d'étude parallèles (MEP)

sia
144

Si le résultat recherché peut être clairement décrit
Appel d'offres fonctionnel ou selon un cahier des charges détaillé